

APEL Ecole Notre Dame.
18 Avenue d'Hésingue.
40270 Grenade-sur-l'Adour.
E-mail : apel.notredame.grenadesuradour@gmail.com



VIDE-GRENIERS / VIDE-DRESSINGS **RÈGLEMENT DES EXPOSANTS**

Lieu : Centre socioculturel de Grenade-sur-l'Adour
Date : Dimanche 19 avril 2026

OBJET

Le présent règlement s'applique à tous les exposants participant au vide-greniers / vide-dressings organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'École Notre Dame.
Cette manifestation a pour objectif une récolte de fonds au profit de l'association.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La vente est ouverte à tous.
Chaque exposant particulier déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de deux ventes au déballage (vide-greniers, brocantes) au cours de l'année civile, conformément à l'article L310-2 du Code de commerce, ainsi qu'une copie de la carte d'identité.
Les professionnels doivent nous fournir leur numéro de siret.
L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription non conforme.

ARTICLES AUTORISÉS

Vêtements enfants et adultes, chaussures, accessoires, jeux et jouets, livres, articles de puériculture, objets du quotidien en bon état, ainsi que les créations de créateurs, les produits artisanaux et locaux

ARTICLES INTERDITS

Objets neufs ou assimilés à de la vente professionnelle (achat/ revente), alcool, tabac, cigarettes électroniques, médicaments, armes ou objets dangereux, animaux, contrefaçons, CD/DVD/jeux copiés, produits cosmétiques ou d'hygiène utilisés.
L'organisation se réserve le droit de retirer de la vente tout article non conforme.

TARIFS

Intérieur : 6 € la table (tables fournies)
Portant : +1 € par portant (non fournis)
Extérieur : 4 € le mètre

RÉSERVATION

La réservation est effective uniquement après paiement. (chèque ordre APEL NOTRE DAME ou virement ou dépôt à espèce chez L'envol floral Grenade-sur-l'adour)
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'annulation de l'exposant.

INSTALLATION ET HORAIRES

Installation des exposants : à partir de 7h30
Ouverture au public : à partir de 9h00
Fin de la manifestation : 17h00
Aucune vente n'est autorisée avant l'ouverture officielle.

L'installation se fait uniquement après le placement par les bénévoles. Pas d'installation libre.

Les emplacements sont attribués par l'organisation en fonction de l'ordre d'inscription et aucun changement ne pourra être demandé le jour de la manifestation. Les emplacements extérieurs étant limités, l'organisation peut éventuellement refuser la réservation si aucune place n'est disponible.

Les membres de l'APEL se réservent le droit de refuser un exposant.

MATÉRIEL

Tables fournies à l'intérieur uniquement.

Aucun branchement électrique n'est disponible.

Les exposants doivent prévoir leur matériel personnel (portants, cintres).

RESPONSABILITÉ

L'Association des Parents d'Élèves décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation.

L'APEL décline toute responsabilité (vol, casse, type de produits vendus, etc....)

RESPECT DES LIEUX

Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre et à respecter les lieux et les personnes.

Cette manifestation est un vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à la manifestation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Lu et approuvé, bon pour accord.

Nom et prénom de l'exposant :

Date :

Signature de l'exposant :